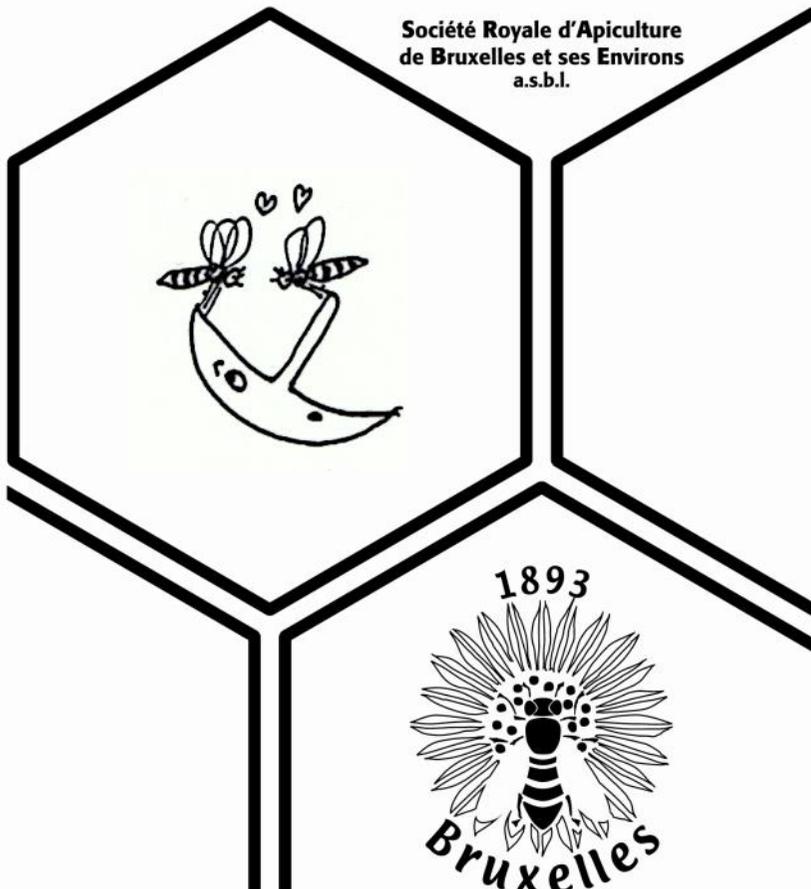


n°1 - Mars 2014
34^{ème} année

Belgique - Belgie
P.P.
1160 Bruxelles 16
BC1312

LE RUCHER FLEURI

Société Royale d'Apiculture
de Bruxelles et ses Environs
a.s.b.l.



Trimestriel
Dépôt Bruxelles 16
P 202010



LE RUCHER FLEURI

Périodique trimestriel de la

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

Comité de rédaction :

Christine Baetens
Michèle Potvliege
Anne Van Eeckhout
Claude Vin

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout
Bijlkenveld, 23 3080 Tervuren
Tel : 02/768 07 71
lerucherfleuri@yahoo.fr

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de
leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la
demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Sain Michel.
Elles peuvent être reproduites avec l'accord de la rédaction

Les photos sont de
Baudouin, Muriel et Yves

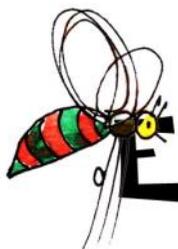
Elles peuvent être reproduites avec l'accord de la rédaction.

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS
Voir page III de la couverture

Sommaire



Editorial	2
Agenda apicole	3
Au rucher école	4
Vous n'avez pas encore payé votre cotisation ?	5
Venez encirer vos ruches neuves	6
Balades botaniques	8
Le voyage apicole	9
La journée de janvier	10
S'inscrire à l'AFSCA	11
La préservation de l'abeille locale et la varroase	12
Bruxelles, regards d'abeilles	14
Les recommandations de Beecome	16
Roman photo : Drame au rucher école	18
Le Lierre, providence de fin de saison	21
Macho's plant [®]	
Vous avez internet, tant mieux. Nous aussi !	23
L'abeille dans la ville	24
L'abeille dans l'art	25 et 28
Parckdesign, la grande aventure commence...	26
Nos membres sont des artistes	28
Avis de lutte contre la varroase 2014	29
La langue française est riche d'expressions et de proverbes dont le miel est un ingrédient	34
Le coin lecture : Au royaume des abeilles	35
Nécrologie	36
Recette : Camembert rôti au miel et aux noix	37
Recette : Le mug cake au miel	38
Léon Camé	41
Sur les épaules de Darwin	42



Editorial

La douceur de cet hiver, si elle perdure, n'aura pas permis à nos abeilles de s'engourdir et se mettre en grappe serrée autour de leur reine. Nous les avons vu voler à de nombreuses reprises; nous avons également pu constater que certaines colonies ne sortaient pas, et découvrir malheureusement l'étendue des pertes hivernales, parfois importantes.

Vous trouverez dans ce numéro notre désormais traditionnel formulaire d'enquête sur les mortalités hivernales. Merci de le compléter et nous le renvoyer. Notre objectif est de cerner au mieux l'état de santé de nos abeilles afin d'en faire part lors de nos échanges avec les autorités ou avec la presse.

Notre association ne s'est pas non plus endormie ces derniers mois. Citons parmi les projets en chantier le festival Parckdesign 2014 dont nous sommes lauréat, et pour lequel certains de nos membres sont déjà activement au travail. Rendez-vous début mai et pendant tout l'été.

Notre agenda apicole très fourni nous offrira plusieurs occasions de nous retrouver ces prochaines semaines, à la conférence du 16 mars, au weekend d'encirage, au voyage apicole ou lors des balades botaniques pour ne citer que celles-là.

Les cours théoriques du rucher école touchent à leur fin, nous préparons déjà la prochaine session dont les modalités d'inscriptions sont affichées sur notre site internet.

La force de notre association est la solidarité entre ses membres et leur participation active aux différentes activités et projets mis en place. Soyez tous remerciés pour ces beaux exemples de partages en tous genres auxquels nous assistons tout au long de l'année.

Anne Van Eeckhout



Agenda apicole

Dimanche 16 mars 2014 à 14h30 : conférence donnée par Martin Dermine : « **Varroa, on t'aura !** » à la Grande Chapelle au Rucher Ecole, rue au Bois 365B à 1150 Bruxelles

W.E. du 29 et 30 mars 2014 : atelier d'encirage uniquement sur inscription, voir page 6

Balades botaniques aux 4 coins de Bruxelles en soirée rendez-vous à 19h, voir page 8

Jeudi 24 avril : au sud Keyenbempt-Kinsendaël-Kriekenput à Uccle

Jeudi 15 mai : au nord, Val du Bois des Béguines à Neder-Over-Heembeek

Jeudi 5 juin : à l'ouest, Vogelzang à Anderlecht

Jeudi 3 juillet : à l'est, Parc de la Héronnière à Auderghem

Dimanche 27 avril 2014 toute la journée : voyage apicole dans le Brabant wallon, uniquement sur inscription, voir page 9

Portes ouvertes au Jardin d'Abeilles, les après-midis de 13h à 17h, voir page 17

Samedi 3 mai 2014

Samedi 7 juin 2014

Samedi 5 juillet 2014

Samedi 2 août 2014

Dimanche 11 mai 2014 toute la journée : Brocante apicole au Jardin d'Abeilles

16-17 mai 2014: Inauguration de Parckdesign, voir page 26

Dimanche 1 juin 2014 toute la journée : Fête de l'environnement au Parc du Cinquantenaire

Dimanche 22 juin 2014 toute la journée : Trophée St Ambroise à Louvain-la-Neuve pour les élèves du Rucher Ecole

W.E. du 13 et 14 septembre toute la journée : Fête à la Ferme et au Jardin d'Abeilles à Jette

En octobre : Fête de la Nature à Molenbeek

En novembre : Assemblée générale de la SRABE asbl

En décembre : Le souper St Ambroise

Au Rucher Ecole

Le programme des cours pratiques a été communiqué aux élèves concernés du Rucher Ecole

Pour le groupe I, les cours se donnent de 9h30 à 12h30

Pour le groupe II, les cours se donnent de 13h30 à 16h30

Au Rucher Ecole de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, dans le domaine du Manoir d'Anjou, rue au Bois 365B à 1150 Bruxelles

**Les cours bénéficient du soutien financier
de la Commission communautaire française**





Vous n'avez pas encore payé votre cotisation ?

Si votre nom est suivi d'une astérisque rouge sur l'étiquette d'adressage de ce « Rucher Fleuri », c'est que votre cotisation n'a pas encore été perçue sur le compte de la SRABE asbl.



Les cotisations pour l'année 2014 s'élèvent à:

18 € pour les membres adhérents (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant la revue le Rucher Fleuri, l'assurance RC pour le rucher et tous les avantages réservés aux membres.

15 € pour les membres sympathisants (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant uniquement la revue « Le Rucher Fleuri ».

N.B. : si vous avez plusieurs ruchers, ajoutez 1€ pour l'assurance par rucher supplémentaire, dont l'adresse est à envoyer au Trésorier.

A virer au compte 000-0356417-39
IBAN : BE13000035641739 - BIC : BPOTBEB1

de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs.
Rue au Bois 365B bte 19 1150 Bruxelles



Venez encirer vos ruches neuves

Les 29 et 30 mars, vous pourrez faire encirer vos ruches, hausses, toits, ... et autres « brois apicoles » en bois. L'encirage consiste à tremper pendant dix minutes les éléments d'une ruche dans un bain de cire microcristalline à 150°. L'humidité contenue dans le bois s'évapore et l'espace libéré est occupé par la cire.

Ce type de traitement à deux effets importants:

- le bois est imperméabilisé sur une profondeur de plusieurs millimètres, ce qui dispense l'apiculteur de traiter le bois pendant environ dix ans et prolonge de plusieurs années la durée de vie d'une ruche soumise aux intempéries.
- les parasites et micro-organismes qui vivent dans le bois ont moins d'humidité à leur disposition cela réduit leur présence et contribue sensiblement à améliorer l'état sanitaire de la colonie.

Avant de faire encirer votre matériel, voici quelques recommandations pour le préparer:

Si vous décidez de peindre ou lasurer votre matériel, choisissez une peinture ou une lasure bio qui ne contient **aucun** dérivé du pétrole. Certaines peintures à base d'eau contiennent des solvants dérivés d'hydrocarbure. Elles sont à bannir, car sous l'effet de la chaleur, les solvants vont se diluer dans le bain de cire et le polluer et la belle peinture de votre beau matériel neuf cloquera !!!

Personnellement, j'utilise une lasure Biofa. Cette gamme de produit est un peu chère mais donne d'excellents résultats. Si vous n'avez que peu de matériel, en vous groupant vous partagerez et réduirez le coût d'achat des produits de traitement.

Peignez ou lasurez uniquement l'extérieur du matériel. Les abeilles se chargeront de l'intérieur avec de la propolis.

Après l'encirage, il





ne sera plus possible de mettre votre ruche en couleur, car la couche de cire empêchera l'adhérence d'un quelconque produit.

Pour ceux qui ne coloreront pas leur matériel parce qu'ils souhaitent garder l'aspect d'origine du bois, il est important de savoir qu'au fil du temps le bois brut enciré prendra une couleur terne, un gris indéfinissable...

Lorsque vos ruches sont peintes ou colorées à votre goût, stockez-les pendant au moins 15 jours dans un endroit sec (garage, chaufferie ou encore dans votre salon...) pour réduire l'humidité du bois. Nous n'avons pas envie de faire l'expérience de la friteuse en ébullition dans laquelle arrive un bois mouillé. Surtout quand il s'agit d'une friteuse qui contient plus de deux cent litres d'huile à 150° !!!

Si votre matériel a déjà servi, nettoyez-le au grattoir et au chalumeau afin d'éliminer le maximum de cire, propolis,... et éviter de « polluer » le bain de cire.

L'année dernière j'ai du refuser d'encirer du matériel soit peint avec une peinture inappropriée, soit sale. S'il vous plaît épargnez-moi cela, en 2014.

Inscrivez-vous, au plus tard le 20 mars 2014, en envoyant un mail à l'adresse : encirage@api-bxl.be, J'établirai un programme de passage que vous recevrez quelques jours avant le WE du 29-30 mars. Vous saurez ainsi à quelle heure venir chez Christine et Yves Roberti-Lintermans, Oyenbrugstraat 40, 1850 Grimbergen.

Une participation aux frais pour payer l'électricité, le gaz et la cire est demandée à chacun selon la quantité de matériel qu'il souhaite encirer. Par exemple comptez 5€ pour une ruche DB 10 : plateau + corps + une hausse + toit plat.

Voilà, c'est à vous de jouer maintenant.

Ah j'oubliais, une dernière recommandation. Chaque soir, tout en faisant brûler un cierge (de cire d'abeilles bien entendu) à St Ambroise, adressez lui une petite prière pour qu'il fasse beau le week-end du 29 et 30 mars. C'est la première condition pour que l'encireuse accepte de sortir.

A plaisir de vous rencontrer bientôt avec l'équipe des encireurs.

Louis.

Balades botaniques les jeudis 24 avril et 15 mai à 19h



Vu le succès rencontré par les promenades botaniques guidées que nous vous avons proposées l'année dernière, nous avons décidé de réenfiler les bottines cette année.

Notre guide nous propose 4 balades, aux quatre coins de Bruxelles.

Nous commencerons par le Sud, le 24 avril, avec la réserve naturelle du Kinsendael-Kriekenput et le site du Keyenbempt, espaces semi-naturels d'une remarquable diversité : forêt marécageuse ou mélangée, prairie humide ou à hautes herbes, vergers abandonnés, friches, sources, ruisseaux, étang - vestiges des zones marécageuses qui bordaient jadis le cours du Geleytsbeek dans la vallée de la Senne.

Récemment aménagé par Bruxelles Environnement-IBGE, le Keyenbempt associe deux types de paysages : un environnement champêtre, constitué de marais et de potagers et un décor boisé.

Rendez-vous à 19h à la gare de Calevoet (1180 - Uccle)

Le 15 mai, nous irons au Nord de la ville, au Val du Bois des Béguines à Neder-Over-Heembeek. Situé derrière la Ferme Nos Pilifs, ce vaste site offre des milieux variés (bois de hauts peupliers, petits bois d'essences variées, plusieurs zones humides et semi-humides, champs,...)

Rendez-vous à 19h au parking de "Nos pilifs" 347 Trassersweg 1120 (Neder over Heembeek)

Les promenades durent environ 2 heures, il y aura une participation de quelques euros par personne.

Comme le nombre de participants est limité à 25 personnes, il est nécessaire de **s'inscrire** par courriel à l'adresse : lerucherfleuri@yahoo.fr.



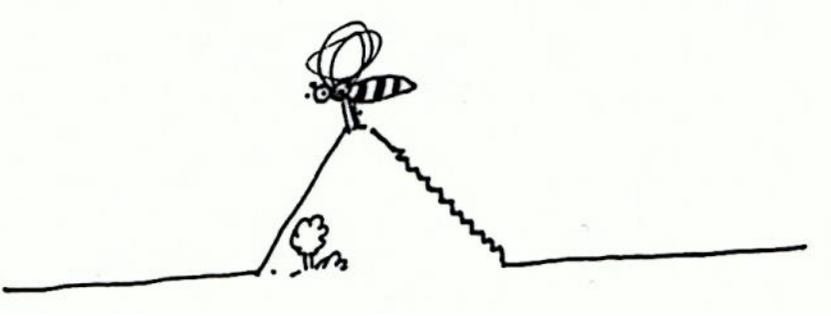
Le voyage apicole

Le voyage apicole nous emmènera cette année dans le Brabant wallon le dimanche 27 avril.

Nous partirons en bus de l'esplanade du Cinquantenaire à 9h pour y revenir vers 18h. Le prix du voyage s'élève à 25€.

Il est impératif de réserver votre voyage auprès de Christine, lerucherfleuri@yahoo.fr ou le soir au 02/270.98.86

Le matin, nous rencontrerons Alain Denaeyer à Genval qui fait de l'élevage de reines, qui a permis à Bee Nature de développer une gamme de produits de la ruche et nous fera découvrir un nouveau plateau de ruche.



Après le déjeuner à Waterloo, Philippe Cougniet nous fera un exposé sur sa pratique de la ruche kenyane ou KTBH avant de la découvrir dans son rucher.

Bon voyage !



NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel
35 % coton 65 % polyester
Enfants de 6 à 16 ans
Adultes de S à XXL et sur mesure
Prix sur simple demande



Patricia Lafosse
49, rue de Paris
1350 Jandrenouille
019/63.59.76
e-mail: natural.lifestyle@scarlet.be

La journée de janvier



Le 26 janvier dernier, c'est sous un ciel bien maussade que de nombreux apiculteurs ont pris la route pour rejoindre l'auditoire des FNDP à Namur, pour la traditionnelle journée de janvier organisée par le comité d'accompagnement.

L'auditoire était bien rempli, les auditeurs attentifs et les différentes pauses très animées. Ce grand rassemblement offre à chaque apiculteur, débutant ou confirmé, la possibilité de rencontrer, écouter, échanger. Le principal sujet de conversation est, sans aucun doute, l'abeille.

Cette édition 2014 a été, au regret de certains, presque entièrement consacrée aux bilans : bilan sanitaire, bilan de Beecome, bilan des actions menées auprès des instances européennes, bilan du suivi des ruchers. Bien peu de regards étaient tournés vers l'avenir.

Agnès Fayet nous a offert un résumé de la situation du secteur en Wallonie et de ses différentes perspectives.

L'après-midi, Bénédicte Verhoeven de l'Afsca a fait une présentation très claire des résultats d'échantillonnages et des recommandations de l'agence qu'elle représente.

Et, last but not least, suite aux élections des membres du comité d'accompagnement, nous sommes heureux et fiers d'avoir trois de nos membres dans ce comité : Antoinette Dustin s'est en effet présentée et a été élue. Nous vous donnerons prochainement des nouvelles de ce comité.

Anne Van Eeckhout



S'inscrire à l'AFSCA

Depuis le 15 mars 2006, les apiculteurs belges doivent se faire enregistrer auprès de l'AFSCA. Cette obligation est d'application pour tous les apiculteurs et est indépendante de la production de miel .

Le formulaire à utiliser pour l'enregistrement doit être transmis à l'Unité Provinciale de Contrôle (UPC) dont dépend l'apiculteur.

On peut trouver ce formulaire, ainsi que les adresses des unités provinciales à l'adresse :

<http://www.favv-afscab.be/agrements/modeleduformulairededemande.asp>

Les apiculteurs possédant moins de 24 colonies ne doivent pas payer de cotisation ou contribution à l'AFSCA.

Les statistiques nationales et internationales se basent sur les chiffres de cette agence fédérale. L'Europe s'en sert pour calculer le montant des aides par pays/par région. Plus nous serons nombreux, plus notre secteur pourra faire entendre sa voix dans les différentes négociations.

En vous inscrivant, vous faites donc preuve de solidarité avec l'ensemble des apiculteurs.

La SRABE, asbl

Le Rucher

LA FERME AUX CHIENS

3, rue des fermes à 5081 Bovesse (La Bruyère)

Tel: (081) 56 84 83

MATERIEL ET PRODUITS APICOLES

ouvert lundi, mercredi et samedi de 14 à 19h ou sur r-v.

Ruches, ruchettes, extracteurs, maturateurs

Tout le matériel et l'outillage apicole

Bocaux, nourrisseurs, sucre, Nektapol, Trim-o-Bee

Cire gaufrée, Apistan, Confiseries au miel

Élevage de reines / Colonies sur cadre

Matériel pour la fabrication de vin de fruits

Matériel de petit élevage

La préservation de l'abeille locale et la varroase

La présentation de Marina Meixner, chercheuse en génétique des populations au centre de recherche apicole de Kirchhain, en Allemagne, m'a particulièrement plu en tant que noiriste. L'exposé de la chercheuse a démarré sur un constat: seules trois sous-espèces d'abeilles mellifères sont bien caractérisées et bénéficient d'une sélection importante : les abeilles carniolienne, italienne et Buckfast. Les autres sous-espèces sont moins bien connues et nombre d'entre elles sont en danger de disparition à cause de l'importation de génétique étrangère. Le seul pays bénéficiant d'une protection totale de sa race locale est la Slovénie. Pourtant, lors des négociations d'adhésion de la Slovénie à l'Union européenne, la loi slovène interdisant l'importation et l'utilisation d'une sous-espèce autre que l'abeille carniolienne sur le territoire national était une entorse à la libéralisation des échanges commerciaux. Le pays a réussi à justifier cette loi invoquant la protection du berceau de la carniolienne, ce que les Hongrois n'ont pu faire lors de l'adhésion de leur pays à l'Union européenne. Le libre-échange va donc à l'encontre de la protection des races locales d'abeilles mellifères. La chercheuse a également insisté sur le fait que préserver la diversité génétique des sous-espèces d'*Apis mellifera* européennes était primordial pour le futur de notre apiculture.

Marina Meixner a exposé les résultats d'un projet de recherche transeuropéen sur l'adaptabilité des sous-espèces en

Europe : différents centres de recherches apicoles ont hébergé de 3 à 7 sous-espèces, dont leur abeille locale, et ont testé la survie de dix colonies par sous-espèce sur trois ans, en l'absence de traitement anti-varroa. Ce test permettait d'évaluer si la génétique ou l'environnement avaient une influence sur la sensibilité au varroa. Les résultats de ces expériences sont sans appel ! Dans tous les cas, l'abeille locale survit mieux que les sous-espèces importées. Il n'y a pas d'abeille idéale de façon universelle : chaque écotype est adapté à son environnement. La chercheuse a conclu en indiquant que si l'on





veut améliorer l'abeille en la sélectionnant (douceur, résistance à varroa), c'est en utilisant l'abeille locale qu'on obtient les meilleurs résultats et rapidement. Il est dangereux de sélectionner sur une seule race et de la répandre à travers toute l'Europe. Le but du projet n'était pas d'étudier l'effet des pesticides sur les mortalités, mais il est intéressant d'observer qu'une des conclusions de la chercheuse est qu'il y a un lien très prononcé entre mortalités et localisation des ruchers à la campagne. Ceci confirme ce qui est fréquemment observé en Belgique et conforte les apiculteurs dans leur démarche contre les pesticides tueurs d'abeilles.

Trois autres conférences données par les docteurs Van Laere, Giovanezzo et Büchler concernant la varroase et la sélection d'abeilles résistantes à la varroase m'ont également intéressé. Voici en résumé quelques points clés de leurs interventions.

Les travaux de recherche ont confirmé que l'héritabilité de la résistance à la varroase était forte, tout comme celle de la douceur. Il est donc possible d'évoluer rapidement vers une abeille plus hygiénique : la sélection permet une augmentation de 10% du comportement hygiénique de génération en génération. Ce comportement permet une meilleure résistance à la varroase mais également aux loques et à la nosémose.

Une méthode de traitement alternatif contre la varroase a été testée et validée en Allemagne, en se basant sur l'essaimage et son rôle dans la forte diminution de la charge infectieuse des colonies. Vers la mi-juin, tous les cadres de couvain sont retirés des colonies et remplacés par des cadres à bâtir. A cette saison, 80% des varroas de la colonie se trouvent dans le couvain. Un seul cadre de couvain ouvert est laissé et servira de piège à varroa. Après operculation, celui-ci sera retiré; il aura piégé 80% des varroas présents sur les abeilles. En théorie, l'efficacité de ce traitement est donc de 96% ! Les nourrices sont libérées de leur travail d'élevage et peuvent partir butiner, ce qui renforce la récolte. Aucune différence de mortalité n'a été observée par rapport aux colonies traitées « conventionnellement » contre varroa. Je compte tester cette méthode l'an prochain sur quelques colonies.

Martin Dermine

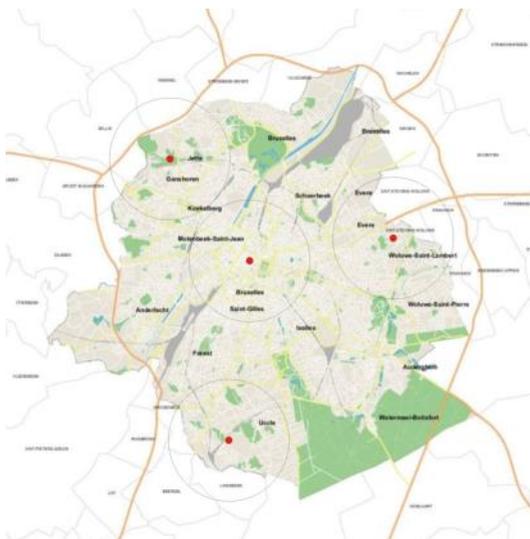
Bruxelles, regards d'abeilles

Bruxelles capitale est très verte et s'intéresse de près à son environnement. L'IBGE Environnement assure un suivi efficace des divers aspects qui y sont liés. Les insectes pollinisateurs ne sont pas mis de côté et Jérôme Durieux est chargé par son institution de suivre ce dossier apicole. Plusieurs actions concrètes ont déjà été



Ruches sur le toit de l'IBGE

mises en place (installation de balances automatiques, analyses de miels, définition d'une politique en matière d'implantation des ruches...). C'est dans ce cadre qu'on recherche des apiculteurs bruxellois pour mettre en place un outil de monitoring des abeilles mellifères. Les abeilles se portent-elles réellement mieux en ville qu'à la campagne ? La production à Bruxelles est-elle si différente ?



Localisation des balances

Quelles sont les possibilités de développement dans cette petite région ? La situation sanitaire des colonies est-elle particulière ? Voilà autant de questions qui devraient pouvoir trouver des réponses avec ce nouveau réseau d'apiculteurs. L'idée n'est pas de partir de zéro mais de se baser sur le travail qui a été réalisé en Région wallonne depuis



plusieurs années et de l'élargir à la Région bruxelloise en complétant l'information de base.

Le réseau de suivi bruxellois

Ce réseau devrait idéalement compter entre dix et quinze apiculteurs répartis sur la Région qui sont prêts à transmettre régulièrement des informations au CARI. Ce réseau reprendrait les informations du réseau de suivi de miellées (voir fiche 1), celui de suivi de la varroase (voir fiche 2) et serait associé à des analyses de produits récoltés par les apiculteurs (miels envoyés à l'analyse et pollens). L'objectif est de se faire une meilleure idée des plantes qui présentent un intérêt pour les abeilles et de mieux évaluer leur potentiel. Avec les données recueillies, un rapport sera édité et les éléments objectifs de la situation des abeilles en ville devraient pouvoir être intégrés dans le rapport officiel de « l'état de l'environnement » bruxellois. La Région est prête à soutenir la démarche des apiculteurs intéressés en prenant en charge les coûts liés aux analyses. Nous demandons à tous les apiculteurs intéressés de se signaler soit auprès de Jérôme Durieux de l'IBGE soit auprès d'Etienne Bruneau du CARI.

Nous comptons sur vous.

Fiche de suivi des miellées (1)

Données recueillies :

nombre de colonies et de ruchettes à la fin avril

nombre de colonies et de ruchettes mi-juillet

récolte de printemps

récolte d'été

Objectifs :

évaluer l'évolution du cheptel

évaluer la production de miel

Fiche de suivi de la varroase (2)

Données recueillies :

mortalité naturelle des varroas durant la saison (au moins 3 jours consécutifs tous les quinze jours + évaluation parallèle des varroas sur abeilles)

suivi des chutes de varroas lors du traitement d'été et de celui d'hiver et comptage (évaluation si nombre trop important)

Objectifs :
évaluer le niveau d'infestation en varroas au fil de l'année
évaluer l'efficacité des traitements réalisés



Jérôme Durieux

Stratégie Apicole Bruxelles Environnement - IBGE
Div. Espaces verts - Dpt. Projets et bureau du paysage
Gulledelle, 100 B-1200 Bruxelles
jdurieux@environnement.irisnet.be
www.bruxellesenvironnement.be



Les recommandations de Beecome

Le congrès Beecome a permis d'actualiser la situation de l'apiculture européenne et surtout de faire le point sur une série de dossiers importants.

Dans ce contexte une série de recommandations sont formulées sur base d'un travail préliminaire réalisé tant par le CARI que par plusieurs partenaires (Bee Life, UNAF, SNA, EPBA, ANERCEA, FNOSAD, ONIRIS, UNAAPI, COAG) et sur base des avancées scientifiques présentées dans les conférences et tables rondes.

En plénières, ces propositions ont été amendées et validées par les apiculteurs présents. Elles restent assez générales et doivent être prises comme des lignes directrices devant déboucher sur des actions concrètes à adapter en fonction des conditions locales.



Vous pouvez lire toutes ces recommandations sur internet à l'adresse : <http://www.become.eu/recommandations/>

Bonne lecture
Christine

Les journées portes-ouvertes du jardin d'abeilles 2014

On s'y bouscule les 1^{ers} samedis du mois!



**ENTRÉE
LIBRE**

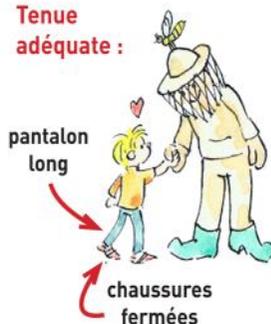
Cool!

Adresse : croisement
Av. du Laerbeek /
Rue au Bois, 1090 Jette

Dates : de 13h à 17h

- sam. 3 mai
- dim. 11 mai de 11 à 18h
+ brocante
- sam. 7 juin
- sam. 5 juillet
- sam. 2 août
- sam. 6 septembre
- sam. 13 et dim. 14
septembre de 11h à 18h
+ fête de la Ferme

**Tenue
adéquate :**



Infos : Didier et Pascal
jardindabeilles@api-bxl.be

www.api-bxl.be



Société Royale d'Apiculture de Bruxelles
et ses Environs | SRABE a.s.b.l.

Vendredi 6 décembre, 10 h coup de téléphone des Fraternités du Bon Pasteur, il y a un arbre qui ...

DRAME AU RUCHER ÉCOLE!

Arrivée à 11 h au Rucher Ecole, ce n'est pas un arbre



mais une énorme branche qui s'est cassée entraînant, dans sa chute, les arbres voisins sur le rucher.



Là, je redresse la ruche ... et là aussi



Ici impossible, la ruche est bloquée



et pour celle-ci, il n'y a plus rien à faire...



Celles-ci devraient survivre.



De retour à la maison, j'écris un courriel catastrophique aux apis : élèves, administrateurs, profs, bénévoles, bref, toutes les forces vives de la SRABE pour qu'ils viennent nous prêter mains fortes...

De : Yves Roberti [mailto:yves.roberti@skynet.be]
Envoyé : vendredi 6 décembre 2013 20:40
À : Libus qui quid ut assunt rehenih
Objet : C'est le drame au Rucher Ecole...

C'est le drame au Rucher Ecole, la nuit dernière, la tempête a déchiré une énorme branche d'un vieux châtaignier ! En plein dans le jeu de quille... 5 socles touchés et donc 10 ruches renversées, écrasées, plâtes, détruites... un désastre ! 2 colonies écrabouillées et certainement perdues, les autres malmenées mais vivantes pour le moment (il y avait 5°C). J'ai redressé tout ce que je pouvais et en tout cas leur ai remis un toit sur la tête ! Il s'agit du dernier socle de Marc/Michel, les 3 socles de Louis/Luc et un socle de Cédric.

J'ai besoin de vous tous, demain matin 10h30 au Rucher Ecole ! 0475/36.70.43

Les hommes avec ou sans tronçonneuses, les femmes avec leur bonne volonté, chaussez-vous de bonnes bottines ou de bottes, de gants de travail, de vêtement de travail extérieure, emmenez vos vareuses et vos gants...

St Nicolas n'a rien empêché et St Ambroise ne nous a pas aidé !

Beez
 Christine

Samedi 7 décembre, 10h30, les apis retroussent leurs manches sous le regard de Saint Ambroise...



On tronçonne, on déblaye, on répare sur place, on sauve les colonies malmenées



À 14h30, le rucher est tout à fait dégagé et déblayé. Les colonies retrouvent le calme...



Photos : xxx | Mise en page : N. de Costa Maya

Bilan

- 1 ruche détruite, la colonie est vivante mais va-t-elle survivre?
- 2 ruches redressées
- 2 ruches perdues, colonies comprises
- 3 ruches dont les toits sont bien endommagés mais pas les colonies, sauf!

10 colonies fort secouées, vont-elles passer l'hiver?

Une réponse immédiate à mon SOS! Une entraide extraordinaire telle une magnifique colonie au travail! Une équipe de choc nous étions 23 à nous relayer 4h de boulot intense pour que le rucher retrouve la sérénité... Finalement Saint Ambroise nous a bien supervisé!



MERCI
À TOUS !

De : Marc Eylebosch (mailto:marc.eylebosch@labardane.be)

Envoyé : vendredi 7 février 2014 12:42

À : yves.roberti@skynet.be

Objet : Drame au rucher école : c'était une attaque des américains!!

Bonjour Christine,

Je suis passé hier au rucher école pour identifier l'arbre qui nous a massacré 10 ruches. À voir les photos, je penchais pour un peuplier (penché – peu-ple! humour!) mais j'ai dû me rendre à l'évidence, il s'agit d'un tulipier de virginie. J'en ai apporté une branche à un ami qui travaille au laboratoire de sylviculture à Louvain la Neuve. Une analyse d'une lamelle de bois au microscope a confirmé le verdict : *Liriodendron tulipifera*.

Cet arbre est originaire du sud et de l'est des États Unis. Il a été introduit en Europe en 1663 et est régulièrement planté dans les parcs et les grands jardins. Il aime les sols frais, ce qui explique que notre sujet ait été planté à proximité de l'étang.

Sa fleur est assez spectaculaire et ressemble à une grosse tulipe, d'où son nom de tulipier. La fleur est butinée par les abeilles et donne un miel très foncé.

Cet arbre peut atteindre 50 m de haut et 3.50 m de diamètre dans son pays d'origine et a une pousse rapide. Son bois est tendre et cassant, nous l'avons bien remarqué. L'exemplaire qui nous est tombé dessus est de plus attaqué par des champignons.

À part cela, j'ai constaté que la ruche 18 et 20 me semblait fort faible, mais il y avait encore des abeilles vivantes (j'ai pu soulever les couvre cadres pour m'en assurer). Les deux ruchettes sur le haut du terrain ne me semblent pas très occupées.

Marc

Le Lierre, providence de fin de saison

Providence pour nos abeilles en fin de saison, ses fleurs jaunâtres en ombelles sont les dernières sources de pollen et nectar à cette époque de l'année (mi septembre à novembre). Le miel de lierre, peu parfumé et légèrement amer, est foncé et cristallise vite. Habituellement les apiculteurs le laissent aux colonies comme provisions d'hiver, d'autant qu'il se fige très vite dans les rayons.

Liane arborescente, *Hedera helix*, peut atteindre 30 m au sol ou 25 m en grimpant sur un support. Le tronc, à la base, peut arriver à 35 cm de diamètre. On le trouve dans toute l'Europe et en Asie mineure ; il a été exporté en Amérique et en Australie, mais là, il devient invasif, dit-on. Il peut vivre 400 ans, et il survit bien souvent à son arbre tuteur, d'où la croyance qu'il l'a étouffé. Les feuilles du Lierre à sa base ou au sol sont palmées à 3 ou 5 lobes, et elles sont entières et ovales en hauteur et sur les rameaux florifères. Elles tombent après 4 ou 5 ans et forment un humus riche qui profite aux arbres hôtes. Les horticulteurs ont créé des variétés au feuillage panaché. Souvent rampant il forme un couvre-sol décoratif, même en sous-bois, et protège le sol de l'érosion et de la sécheresse. Il ne fleurit que sous sa forme grimpante.



Le Lierre offre un abri à toute une faune, depuis la pédofaune (du sol), les araignées et insectes, en hiver notamment les coccinelles et certains papillons, jusqu'aux oiseaux et petits mammifères. Merles, troglodytes, rouges-gorges y cachent leurs nids ; lérots, muscardins et même l'écureuil ou la chouette hulotte s'y réfugient. S'il fleurit tard dans la saison, la fructification, aussi, est décalée : ses baies noires, de 8 à 10 mm, en grappes, arrivent à maturité en fin d'hiver, au début du printemps ;



c'est une aubaine pour les grives, les merles, les pinsons et autres tourterelles. Des oiseaux migrateurs de retour s'y refont une santé.

Contrairement à une idée bien ancrée **le Lierre ne tue pas l'arbre**, il le protège. Il se fixe à son support par des petits crochets et non par des radicelles ; ce n'est donc pas une plante parasite. Il ne puise sa nourriture que par ses racines souterraines. Rien à voir avec les Ficus étrangleurs des tropiques ! Il s'agit d'une association : l'un offre le support, l'autre protège l'écorce des intempéries, du gel, de la sécheresse, du soleil cuisant. C'est une véritable symbiose entre eux. C'est aussi un symbole de la biodiversité. On a recensé près de 700 organismes vivants différents (animaux, végétaux, mousses, champignons) dans une association chêne-lierre alors que chez un conifère exotique on n'en trouve que 10 à 20. Au moment de la floraison qui s'étale sur plusieurs semaines, outre les abeilles domestiques, s'y précipitent abeilles solitaires, papillons, mouches, syrphes ou bourdons.

Dans les jardins on peut conduire le Lierre sur un grillage à larges mailles (les hérissons peuvent-ils passer ?) de façon à constituer une haie de 20 cm d'épaisseur. Sur les murs les crampons du Lierre n'abîment pas une maçonnerie sèche. Au contraire il forme un bon isolant. Il faut néanmoins ne pas le laisser courir sur les châssis ou le toit. Enfin, le Lierre résiste bien à la pollution urbaine et cache avantageusement les vilains murs des zones industrielles. Il résistera bien, sans doute, aux changements climatiques.

En Égypte ancienne, le Lierre symbolisait la vie éternelle. Les Romains l'associaient à Bacchus. Au Moyen-âge il signifiait fidélité jusqu'à la mort !

C. Vin

Bibliographie : Le traité Rustica de l'apiculture
L'Homme et l'Oiseau (LRBPO 2^{ème} trim 2013)
Office National des Forêts de France (ONF)
Atlas d'Histoire Naturelles-végétaux – J. Grønland



Vous avez internet, tant mieux. Nous aussi !

Ce mois-ci, deux sites mis en exergue, l'un par (fausse) modestie, l'autre par admiration.

Comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, pourquoi résister à l'envie de vous présenter nos différents outils de communication. Commençons par notre site. Si vous n'en connaissez pas l'adresse, vous tapez SRABE et parmi les 87.7000 propositions de Google, vous trouverez l'adresse <http://www.api-bxl.be/>

Je sais c'est un peu compliqué, l'adresse du site ne correspondant pas au nom de notre association. Mais il est difficile de se faire répertorier sur un moteur de recherche comme un site consacré à l'apiculture quand vous avez un acronyme comme SRABE ! Il y a 130 ans, les fondateurs n'y avaient manifestement pas pensé... Quant au site, il offre une multitude de rubriques et de pages mettant en valeur nos différentes réalisations.

Dernière-née dans la famille des outils de communication, voici notre page Facebook. Relais avec le site mais aussi relais des différentes infos sur la vie apicole bruxelloise et mondiale. N'ayons pas peur des mots ! Sachez qu'il n'est pas nécessaire d'être inscrit sur Facebook, car pour y accéder, il suffit de taper <https://www.facebook.com/pagesrabe>.

Si vous n'avez pas peur d'en prendre plein les mirettes, comment ne pas vous conseiller Le Peuple des Abeilles, site éponyme de cet extraordinaire ouvrage paru en 2007 aux Editions Rustica. Si vous avez loupé la Saint Nicolas, les étrennes de l'Oncle Anatole ou la Saint Valentin, il ne vous reste plus qu'à attendre votre anniversaire pour vous le faire offrir. Ou vider votre boîte dans laquelle vous conservez le trésor de vos ventes de miel... Le livre coûte environ 40€ mais pour accéder au site, c'est gratuit ! <http://www.thehoneygatherers.com/>. Même s'il est un peu statique, vous y trouverez de superbes photos. On y parle aussi de l'apiculture comme elle se vit dans le monde entier, mais aucun onglet n'est prévu pour la Belgique. Il est vrai que vous avez déjà dans vos favoris le site de la SRABE...

Professeur Jones



Tout le matériel apicole de qualité et de fabrication européenne

Kit Débutant

- 1 ruche complète toit métal
- 1 combinaison intégrale blanche avec chapeau rond
- 1 enfumoir
- 1 paire de gants en cuir
- 1 lève cadre
- 1 brosse à abeilles
- 1 pot de lasure naturelle **Galtane** pour peindre la ruche





195 EUR

Effectuez vos achats par Internet, vous allez apprécier
www.Bee-API.eu

Offre valable du 15/03/2014 au 15/05/2014

Rue Caluyère, 5B - 7862 OGY (Lessines) info@bee-api.be - Tel: 068/44.80.59

Ouvert le mercredi de 19h à 21h, le samedi de 9h à 12h et du lundi au vendredi sur rendez-vous



L'abeille dans la ville



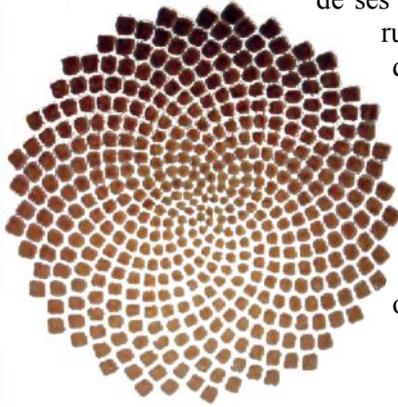
L'Abeille de France a, un jour, été sensible au charme bruxellois !

Surtout que notre Manneken avait revêtu sa tenue d'apiculteur.

C.Vin

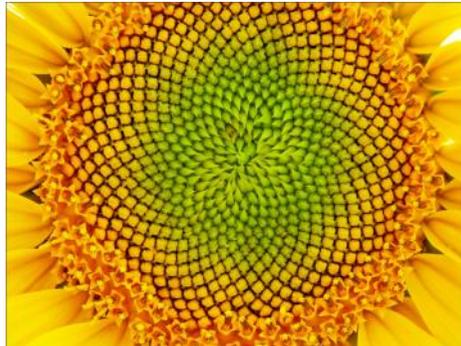
L'abeille dans l'art

Sarah Hatton, artiste et apicultrice canadienne a ramassé des milliers de ses abeilles mortes devant ou dans ses ruches, et les a utilisées pour créer des dessins selon des figures mathématiques : des cercles qui s'entrecroisent et s'entrelacent, des courbes, des spirales (telle la spirale de Fibonacci qu'on retrouve dans la disposition des graines dans la fleur de tournesol ou les nautilus).



Ceci pour stigmatiser le déclin du aux pesticides qui déboussolent les butineuses. Sarah Hatton explique qu'en regardant ses œuvres on éprouve une sorte de vertige semblable, dit-elle, à ce que doivent éprouver les insectes butineurs.

Les abeilles sont collées sur un cadre en bois et conservées par de la résine epoxy. Elles sont les points (ici, les graines) du dessin qui, une fois assemblés forment les figures.



*Photo : Fantomette * sur Flickr*

C. Vin (d'après WIRED sur internet)

Parckdesign, la grande aventure commence...

Nous en avons déjà parlé en quelques mots : La SRABE figure parmi les lauréats du concours de design Parckdesign 2014.



Nous avons eu très peu de temps pour préparer le dossier, mais Anne a su relever le défi et a mobilisé une équipe autour d'elle. Grâce au superbe projet artistique préparé par Jacques Dujardin et à la grande expérience d'Yves Van Parys et d'Isabelle Coppée, le « Beecar » a été sélectionné pour la partie apicole de l'événement.

Le festival Parckdesign dans son édition 2014 aura comme thème «Du paysage à l'assiette». Il se déroulera de mai à octobre, dans un nouveau parc qui occupera un espace de 3ha au Nord-Est du site de Tour et Taxis. Les projets sélectionnés déclineront en différentes installations artistiques et agricoles ce que peut être une ferme urbaine. Les équipes sélectionnées ont proposé des projets se référant à des « lots », couvrant plusieurs aspects d'une production agricole en milieu urbain : potagers collectifs, petit bétail, apiculture, sans oublier la gestion de l'eau ou des déchets. Vous devinez dans quel lot nous nous situons.

Jacques est artiste et apiculteur. Il a conçu un rucher de 5 ruches, construit sur des remorques de vélo (et qui pourraient donc être tirées par des vélos). Chaque ruche sera abritée dans une cabane en bois et



les remorques seront regroupées en rond autour d'une cheminée centrale. Les trous de vol seront au centre du cercle et un passage permettra d'observer les abeilles. Une sixième cabane servira d'espace de rangement et pour certaines animations. Quatre

ruches seront des Dadant classiques ; dans la cinquième nous laisseront les abeilles bâtir sans gaufres. Les parois de cette ruche seront transparentes pour permettre au public d'observer la colonie.



La seconde partie du projet concerne les insectes pollinisateurs. Isabelle Coppée, de la Société royale d'Entomologie, nous aidera à inventorier les abeilles sauvages présentes sur le site et à mettre en place des affichages didactiques et des hôtels à insectes.

Plusieurs événements festifs sont prévus pendant le festival, et chaque équipe devra également proposer des animations, ateliers et actions didactiques.

Notre projet a été sélectionné sur base de son grand potentiel artistique, mais également grâce à la très bonne réputation de notre association et à sa base solide. Nos membres ont toujours su donner la preuve de notre capacité à mener à bien les plus grands défis. Et celui-ci n'est pas le moindre. Nous devons gérer un rucher, d'une forme très peu conventionnelle, dans un environnement très urbain, pendant toute la saison. Nous allons organiser des visites, des ateliers, nous devons proposer des repas. Nous ferons appel à vous...

à suivre

La SRABE asbl

Nos membres sont des artistes

J'ai fabriqué ce petit bricolage en mosaïque pour annoncer à mes visiteurs qu'ils arrivent dans un jardin "abeilles admises"

Muriel



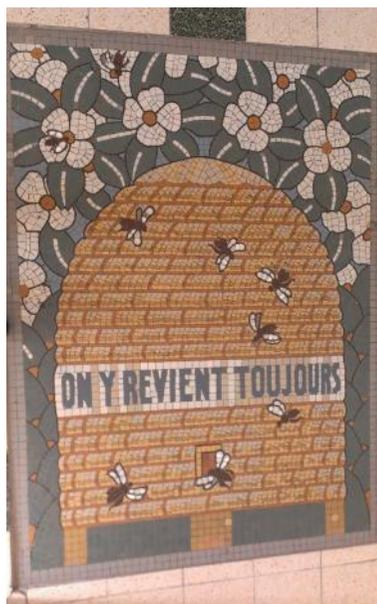
L'abeille dans l'art (suite)

Cette superbe mosaïque d'environ un mètre de haut trône au milieu du dortoir du Collège des Pères Joséphistes de Melle dans la grande banlieue de Gand.

Cet internat héberge une importante quantité d'élèves francophones qui veulent faire leurs études en néerlandais

L'esprit du collège qui existe depuis 1837 est assez particulier; son concept est basé sur une relation bienveillante avec les étudiants et sa devise est "on y revient toujours" .

Charles et Baudouin





Avis de lutte contre la varroase 2014



Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire
DG Politique de Contrôle
Direction Santé Animale et
Sécurité des Produits
Animaux

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél 02 211 82 11
Fax 02 211 86 30
www.afsca.be
S2.pccb@afsca.be

NE 0267.387.230

Notre mission est de veiller
à la sécurité de la chaîne
alimentaire et à la qualité de nos
aliments, afin de protéger la santé
des hommes,
des animaux et des plantes..

A. Base d'une approche uniforme en Belgique

I. Général

La base d'une lutte réussie contre l'acarien varroa est une approche **uniforme** et harmonisée dans toute la Belgique. Les traitements contre la varroase doivent être faits **simultanément** par tous les apiculteurs. Un **départ à temps** est essentiel pour une lutte efficace.

Les acariens varroa se dispersent très facilement d'une colonie à l'autre. Par conséquent, dès qu'une colonie est affectée par la varroase, les autres colonies seront très vite infestées aussi. En outre, les acariens se dispersent également facilement vers d'autres ruchers dans les alentours. Ce qui fait que toutes les colonies doivent être traitées au même moment, non seulement dans un même rucher, mais aussi sur l'ensemble du territoire belge.

Le traitement d'été doit être débuté à temps, avant la naissance des abeilles d'hiver. Si le traitement n'est commencé qu'après la naissance des abeilles d'hiver, celles-ci commenceront l'hiver affaiblies et elles pourront moins résister aux maladies, au froid, etc. Le traitement a une priorité absolue sur la récolte de miel, si on souhaite hiverner une colonie saine. Aussi bien le traitement d'été que le traitement d'hiver sont nécessaires afin de contrôler

les acariens varroa. Le traitement d'été permet la naissance d'abeilles d'hiver saines et fortes. Le traitement d'hiver permet à la colonie hivernée de commencer la nouvelle saison de façon relativement 'indemne' d'acariens. Chacun des deux traitements a son but spécifique et ils ne peuvent pas se remplacer.

Chaque traitement appliqué doit avoir lieu avec un produit autorisé. Au bout de chaque traitement, l'efficacité du traitement doit être évaluée. Si on constate que le traitement manque d'efficacité (chute d'acariens insuffisante), il peut éventuellement s'agir d'une résistance au produit administré.



Actuellement, le nombre de médicaments enregistrés en Belgique pour le traitement de la varroase est très limité. Afin de limiter la résistance aux produits, il faut alterner le plus possible les produits. Il ne s'agit pas tant du produit en lui-même que de la substance active du médicament. Thymovar® et Api Life Var® ont par exemple la même substance active (thymol). Dès lors, si on constate de la résistance à Thymovar®, un traitement avec Api Life Var® n'a pas beaucoup de sens. Signalez chaque suspicion de résistance à votre vétérinaire et éventuellement à votre association apicole. Votre vétérinaire vous guidera de nouveau dans le traitement avec un autre médicament efficace, pour que vos colonies puissent hiverner bien traitées.

2. Méthodes de lutte durant la saison de récolte

Tant que du miel est récolté, il est déconseillé de lutter contre les varroas avec des produits chimiques, vu le risque de résidus dans le miel. Cela ne signifie pas que vous pouvez attendre la fin de la dernière récolte de miel avant de commencer la lutte car le taux d'infestation sera à ce moment-là déjà beaucoup trop élevé. Le niveau d'infestation doit être réduit le plus possible dès le début de la saison apicole.

A cette fin, le couvain de mâles peut être éliminé à partir du moment où apparaissent les premières larves mâles. Dès que le cadre est pondu et operculé, enlevez-le (une fois que les cellules sont operculées – au plus tard après 21 jours) et détruisez-le. Répétez la technique tant que du couvain de mâles est formé.

De plus, la reine peut être isolée de manière à insérer une période sans couvain, durant laquelle on peut traiter les abeilles adultes. Idéalement, ce blocage devrait débiter vers le 21 juin. Il faut en tout cas le commencer le 15 juillet au plus tard.

3. Traitement d'été

Le traitement d'été doit être commencé avant la naissance des abeilles d'hiver. Commencez-le **fin juillet** au plus tard. Ne retardez pas ce traitement dans l'espoir d'une récolte de miel tardive. Le taux



d'infection de varroa et par conséquent la santé de vos abeilles d'hiver et la chance de survie de la colonie entière dépendent beaucoup du fait de commencer à temps ce traitement.

En saison, près de 90% des acariens varroa se trouvent dans le couvain d'une colonie. Les acariens qui se trouvent dans le couvain operculé sont insensibles aux produits qui sont disponibles sur le marché belge. Afin de pouvoir également éliminer ces acariens, le traitement doit être appliqué durant une période assez longue, **d'au minimum 6 semaines**.

L'efficacité du traitement d'été doit être vérifiée. A cette fin, la chute naturelle d'acariens peut être surveillée. Idéalement, la chute naturelle d'acariens est déjà surveillée avant de commencer le traitement d'été, pour qu'elle puisse être comparée à la chute dans les 2-3 semaines qui suivent le traitement. Contactez votre vétérinaire si vous observez encore une chute naturelle d'acariens élevée (par exemple 1 acarien/jour) dans les 2-3 semaines qui suivent le traitement. Il pourra vérifier s'il s'agit d'une résistance et pourra, s'il l'estime nécessaire, prescrire un autre traitement. Le contrôle de la chute d'acariens est donc un outil essentiel afin de vérifier l'effet du traitement d'été.

Si le traitement d'été n'est pas appliqué correctement ou s'il manque d'efficacité, un nouveau traitement doit être appliqué, éventuellement en utilisant un autre médicament (et une autre substance active), pour que les abeilles d'hiver soient quand-même protégées.

Les traitements à base de **thymol** (Thymovar®, Api Life Var®) ne semblent pas suffisamment efficaces ces derniers temps. Commencer les traitements à base de thymol avant le 15 juillet. Si après avoir utilisé un produit à base de thymol pour le traitement d'été, on constate son inefficacité, on peut utiliser un médicament à base d' **amitraz** (par exemple Apivar®) ou de **tau-fluvalinate** (par exemple Apistan®) afin d'obtenir un traitement d'été efficace des abeilles.

A l'heure actuelle, aucun médicament à base d'amitraz ou de tau-fluvalinate n'est enregistré en Belgique. Vous pouvez obtenir ces médicaments via votre vétérinaire, en utilisant le système de la cascade (*). C'est le seul moyen pour utiliser ces produits de manière légale.



En plus, on peut de nouveau traiter en septembre et octobre, au moment où l'on constate une nouvelle hausse de la chute naturelle d'acariens.

4. Traitement d'hiver

Le traitement d'hiver permet à une colonie de commencer la nouvelle saison relativement 'indemne' de varroas. Il vient en complément et certainement pas en remplacement du traitement d'été. Le traitement d'hiver doit également être commencé à temps, **entre le 1^{er} décembre et le 10 janvier**. Idéalement, ce traitement est commencé **3 semaines après le premier coup de froid**, de manière à ce qu'il n'y ait plus de couvain présent dans la ruche (s'il ya encore du couvain présent dans la ruche, celui-ci peut être enlevé manuellement). La température idéale pour effectuer le traitement est de **4 à 5 °C**. S'il fait plus froid, les abeilles se regroupent en grappe serrée, dans laquelle les médicaments pénètrent plus difficilement jusqu'au centre.

Pour le traitement d'hiver, on conseille un produit à base **d'acide oxalique**, comme par exemple l'Api-Bioxal® ou le BeeVital HiveClean®. Ces médicaments ne sont pas enregistrés en Belgique et doivent par conséquent être fournis via le système de la cascade et l'intervention obligatoire du vétérinaire.

B. Approche avancée

Les apiculteurs qui souhaitent aller encore plus loin peuvent entreprendre les démarches suivantes:

1. Mesurer le degré d'infestation par le varroa avant de commencer le traitement d'été, en utilisant la méthode du sucre

Le nombre d'acariens phorétiques (***) sur quelques centaines d'abeilles est compté, en saupoudrant les abeilles de sucre impalpable (méthode du sucre).

2. Enlever le couvain

Vers le 15 juillet, le couvain entier de toutes les colonies est éliminé. Ensuite, toutes les abeilles adultes sont traitées à l'acide oxalique.

Le couvain éliminé peut éventuellement être utilisé après avoir été traité (afin de commencer une nouvelle colonie ou afin de réintroduire les jeunes abeilles dans la colonie dont le couvain était éliminé au départ).

3. Remplacer les reines des colonies fortement infestées par le varroa

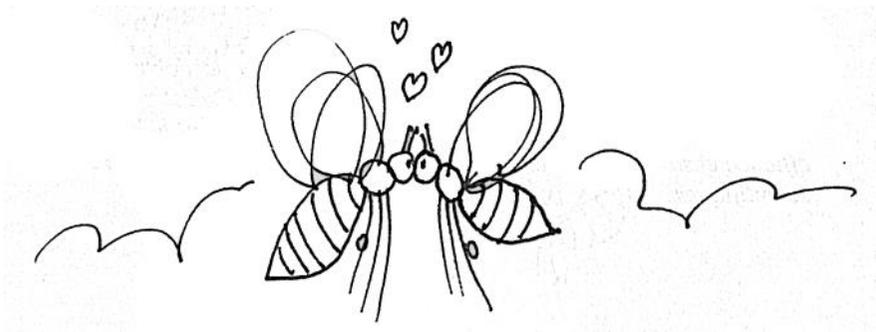
L'efficacité du traitement appliqué doit toujours être vérifiée en suivant la chute d'acariens. S'il semble que, malgré une application correcte du traitement, certaines colonies sont affectées beaucoup plus sévèrement que d'autres, la reine de la colonie gravement infestée peut être remplacée. De cette façon, on maintiendra des colonies qui sont, d'un point de vue génétique, plus tolérantes aux acariens varroa. Cette sélection pourrait être une des solutions à long terme à la problématique de la varroase.

Cet avis a été élaboré en collaboration avec KonVIB, FAB, CARI, Informatiecentrum voor de bijenteelt, Faculté Gembloux Agro-Bio Tech, CERVA, AFMPS, Service Public Fédéral (DG4 – Animaux, Végétaux & Alimentation) et AFSCA.

Notes de la rédaction:

(*) le système de la cascade offre au vétérinaire la possibilité de s'écarter de l'utilisation stricte des médicaments enregistrés en Belgique. Il peut ainsi prescrire un médicament qui est autorisé dans un autre état membre de l'Union européenne.

(**) La phase phorétique de la vie d'un varroa est celle durant laquelle il se déplace sur les abeilles adultes. Pendant la phase de reproduction il est à l'abri dans les cellules de couvain





La langue française est riche d'expressions et de proverbes dont le miel est un ingrédient.

Rappelons d'abord que le mot *abeille* vient de l'ancien provençal *ablha*, du latin *apicula*, diminutif d'*apis*. C'est au XVIème siècle que le mot abeille remplace l'appellation de « mouche à miel ».

La **lune de miel** est le mois (lunaire soit 29 jours) suivant les noces. Elle est censée être la période la plus heureuse d'un couple. A l'origine, la lune de miel désignait donc les premiers temps du mariage. Maintenant, elle désigne plutôt le voyage de noces.

Au XVIIIe siècle, la lune de miel est "le symbole traditionnel de l'amour, heureux à ses débuts". Selon certains, l'expression serait simplement une traduction littérale de l'anglais *honeymoon*. D'ailleurs, si l'on en croit les dictionnaires étymologiques anglais, la première citation du terme date de 1522, soit deux siècles avant la version française. L'emprunt à l'anglais est donc tout-à-fait possible.

Selon d'autres sources, cette expression aurait une origine païenne, lorsqu'autrefois à Babylone, il était de coutume que le père de la mariée offre à son gendre, pendant tout le mois qui suit le mariage, autant de *mead* (bière à base de miel) qu'il pouvait en absorber. Et comme le calendrier était basé sur le cycle lunaire, *le mois* du miel est devenu *la lune* de miel. Il serait aussi question d'une ancienne tradition germanique qui consistait à ce que le couple ne boive que de l'hydromel pendant les trente jours suivant le mariage. Bonjour l'haleine au petit matin...

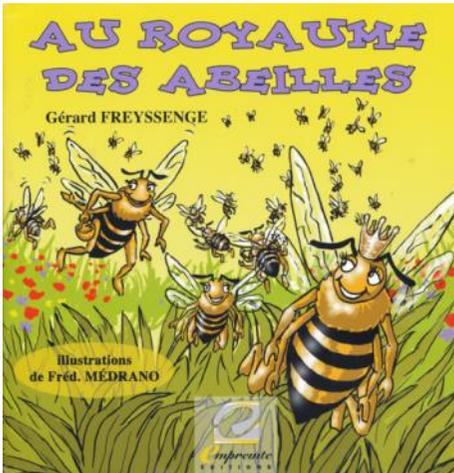
En anglais, si vous ajoutez le mot *honey* au nom de votre interlocuteur (ou interlocutrice), vous lui exprimez une forme de tendresse à caractère érotique. Notons, que pour une fois, l'expression n'a pas trouvé son équivalent en français.... En effet, l'expression *Etre tout sucre tout miel*, désigne une personne dont la douceur n'est qu'...apparence.

Comme quoi, le français est moins tendre car *La langue en miel, le cœur en fiel* !

Didier

Sources :<http://www.expressio.fr/>
<http://www.francparler.com/>

Le coin lecture : Au royaume des abeilles



Joli petit livre de 36 pages en format 21x21 dans lequel Bee-Bee, la reine des abeilles, nous dévoile sa vie et celle de sa colonie. Gentiment raconté et superbement illustré en dessins à portée de son public d'enfants. De très jolis dessins, bien colorés et, pour une fois, ne tombant pas dans le « nunuche ».

Pas d'accord avec quelques petites assertions : les abeilles supportent bien le froid si elles ont des provisions, mais pas l'humidité – quand les abeilles se piquent entre elles, le dard ne reste pas accroché, ce n'est que si elles piquent la peau élastique d'un mammifère, oiseau ou batracien que dard et poche à venin y demeurent – les mâles ne sont pas tués par les ouvrières en fin de saison ; elles leur interdisent l'entrée de la ruche, simplement, et ne les piquent que s'ils insistent (pour les faux-bourçons, le résultat est le même, évidemment) – le nectar n'est pas digéré avant d'être transformé en miel ; du jabot il est simplement régurgité de butineuses à ouvrières de la ruche – même si les pesticides sont en grand partie responsables du dépérissement des abeilles, pas un mot n'est dit des parasites comme le varroa.

Ce n'est pas une raison pour ne pas offrir à nos bambins ce délicieux petit livre ; c'est bientôt Pâques !; quel plaisir pour un papiculteur que de leur commenter ces jolies pages !

« Au royaume des abeilles », par Gérard Freyssenge
Illustrations de Frédéric Médrano – Éditions Empreinte.

C. Vin

Nécrologie



Edmond Labbé nous a quitté ce 25 novembre 2013, âgé de 82 ans. Son rucher se trouvait dans son Ardenne natale.

Il a longtemps fait partie du conseil d'administration de la SRABE. Homme affable, gentil, discret il était toujours disponible, prêt à rendre service et de bon conseil. Pendant plusieurs années il a assumé la vérification des comptes de notre Société.

C. Vin



EN ACHETANT DES PRODUITS
À LA FERME NOS PILIFS,
VOUS SOUTENEZ L'EMPLOI
DE 140 PERSONNES
EN SITUATION D'HANDICAP.

DISTRIBUTEUR
BIJENHOF

LARGE CHOIX
DE MATÉRIEL EN STOCK

POSSIBILITÉ DE COMMANDE
-> jardinerie@pilifs.be



Camembert rôti au miel et aux noix

Ingrédients

- 1 camembert
- 2 c.à s. de miel de bonne qualité (50gr)
- 1 petite poignée de cerneaux de noix
- 1 bon pain coupé en cubes

Préparation

Préchauffez le four à 180°C.

Enlevez le camembert de la boîte, retirez le papier d'emballage et le couvercle. Remettez le fromage dans la boîte et enveloppez-la de papier alu.



Quadrillez la surface avec un petit couteau, pour faciliter la fonte et permettre au miel de couler à l'intérieur.

Concassez grossièrement les noix et plantez-les dans les croisillons, en enfonçant un peu. Vous pouvez les remplacer par des noisettes, des pistaches ou des pignons de pins.

Nappez avec le miel: s'il n'est pas assez liquide, immergez le quelques secondes dans un bain-marie à 60°C. Ayez la main généreuse, car il faut contrebalancer le camembert qui est fort en bouche!

Mettez le camembert dans un plat allant au four et enfournez pour 20 minutes.



Il vous reste plus qu'à planter vos cubes de pain sur des piques à fondue et de les plonger dans le bain de fromage fondu !

Xavier

Le mug cake au miel

J'ai récemment découvert la recette du « Mug Cake » une pâtisserie à faire en moins de 5 minutes au four micro-onde. Ce n'est pas de la grande cuisine, mais c'est rigolo à faire et cela se laisse manger.

J'ai voulu tester ce que cela donnerait avec du miel et je n'ai pas été déçu. Je vous donne d'abord la recette trouvée sur internet :

La recette du Mug Cake « classique » :

Ingrédients pour une tasse (prévoyez un grand mug).

- 35 gr de beurre,
- 45 gr de chocolat,
- 20 gr de sucre,
- 20 gr de farine,
- 20 ml de lait,
- 1 œuf.

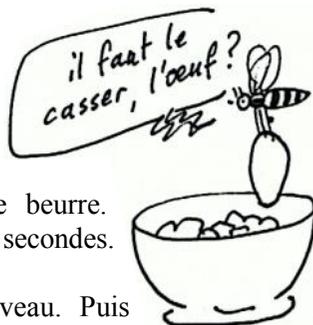
Dans un mug ou une grande tasse, mettez le chocolat en morceaux et le beurre.

Mettez à fondre au micro-onde 30 à 40 secondes.

Bien mélanger avec une fourchette.

Ajoutez le sucre et mélangez de nouveau. Puis ajoutez la farine et mélangez vigoureusement pour éviter les grumeaux.

Ajoutez ensuite le lait et mélangez une nouvelle fois vigoureusement. Finissez en ajoutant l'œuf. Remuez à nouveau vigoureusement. Il ne vous reste plus qu'à faire cuire le gâteau au micro-onde 1 minute à 1 minute 30 selon la tasse et votre préférence.



Sur base de cette recette, j'ai remplacé le chocolat et le sucre par le même poids de miel :

La recette du Mug Cake au miel

- 35 gr de beurre,
- 65 gr de miel,
- 20 gr de farine,
- 20 ml de lait,
- 1 œuf.

Dans un mug ou une grande tasse, mettez le miel et le beurre. Mettez à fondre au micro-onde 30 à 40 secondes. Bien mélanger avec une

fourchette.

Ajoutez la farine et mélangez vigoureusement pour éviter les grumeaux.

Ajoutez ensuite le lait et mélangez une nouvelle fois vigoureusement. Finissez en ajoutant l'œuf. Remuez à nouveau vigoureusement. Il ne vous reste plus qu'à faire cuire le gâteau au micro-onde 1 minute à 1 minute 30 selon la tasse et votre préférence. Moins vous le ferez cuire et plus il sera coulant.

Il ne vous reste plus qu'à démouler votre œuvre sur une assiette et à déguster chaud ou tiède.

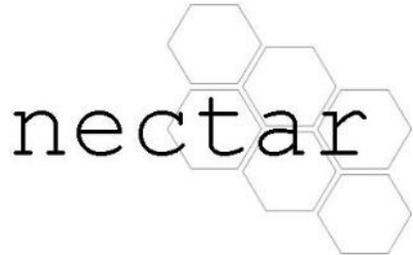
Bon amusement

Marc

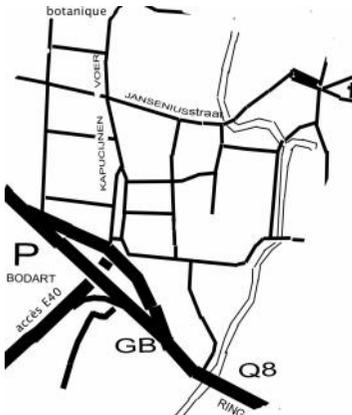


Ouvert:

les mardi, vendredi, samedi
de 9.30 à 12h
et de 13 à 18h
Et sur rendez-vous



nectar



Janseniusstraat, 10
3000 LOUVAIN

tel/fax: 016/22.84.54
Info.nectar@skynet.be
www.imkerijnectar.be

Une association de BIJENHOF sprl. BISSEGEM



BIJENHOF



MORAVIESTRAAT 30
B-8501 BISSEGEN (KORTRIJK)
BELGIOUE

Tél. : 0032 (0)56 35 33 67 - Fax :
0032 (0)56 37 17 77
E-mail: info@bijenhof.com
Website: www.bijenhof.com

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h.
Fermé dimanche et jours fériés.

FABRICATION DE TOUT MATERIEL

Un des plus
grands fabricant
d'Europe au prix
les plus
avantageux.
10 000 m² de
magasin, stock et
espaces de
production.

**Portes
ouvertes
annuelles le
21 juillet**

CIRE GAUFREE: 100 % pure, laminée ou coulée, cire biologique avec certificat.

MATERIEL EN ACIER INOX 18/10 (soudé argon)

- Extracteurs tangential, radiaire, réversible
- Maturateurs, machines à désoperculer, mélangeurs
- Fondeuses de cire, chevalet, enfumeurs.

RUCHES :de première qualité en sapin rouge à tenons, dimensions standard.

COLONIES SUR CADRES.

ACHAT ET VENTE DE MIELS DU PAYS.

SPECIALISE DANS TOUT LE MATERIEL APICOLE ET L'ELEVAGE DES REINES.

NOURRISSEMENT : sucre cristallisé, nektapol, trim-o-bee, apisuc, sirop sint-ambroise, api-poudre, apifonda.

TOUT POUR FABRIQUER VOS BOUGIES EN CIRE : tout le matériel est disponible dans notre magasin. Demander notre catalogue de bougies.

MAGASIN :spécialisé dans tout les produits de la ruche et dérivés.

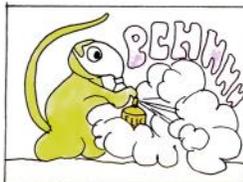
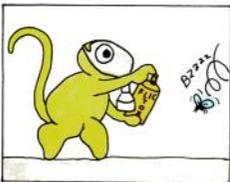
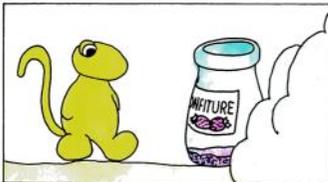
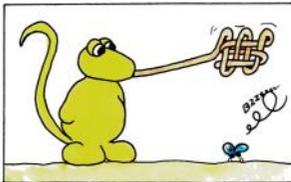
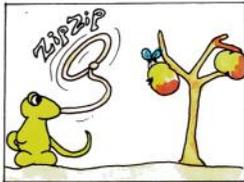
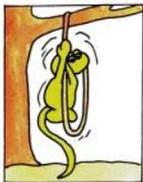
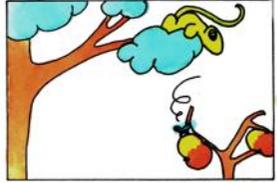
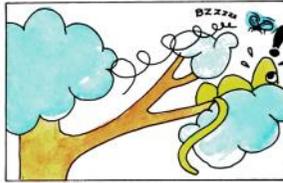
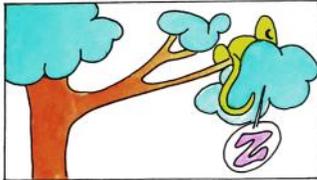
LIBRAIRIE APICOLE.

CONGE ANNUEL:

**DU VENDREDI 1 AOUT 2014 AU DIMANCHE 17 AOUT 2014 INCLUS.
DU LUNDI 22 DECEMBRE 2014 AU DIMANCHE 4 JANVIER 2015 INCLUS.
JOURS DE FERMETURE EXCEPTIONELLE : VENDREDI 30 MAI 2014, SAMEDI 31
MAI 2014 ET LUNDI 10 NOVEMBRE 2014 .**



Levni Lume.





Sur les épaules de Darwin

SUR LES ÉPAULES DE DARWIN

par Jean Claude Ameisen
le samedi de 11h à 12h



C'est le titre d'une rubrique très intéressante de France Inter. Cette fois c'était l'abeille qui était expliquée avec détails par Jean-Claude Ameisen. J'en ai retenu ceci :

On retrouve de la caféine dans toutes les parties de la plante des caféiers mais aussi des agrumes (orangers, citronniers, pamplemoussiers, etc.). Ce serait un moyen de dissuasion contre les prédateurs. Cette caféine se retrouve aussi dans le nectar des fleurs mais en quantité beaucoup plus diluée. Les chercheurs ont mis en évidence le côté très attractif de ce nectar sur les abeilles à miel. Si l'on propose plusieurs nectars différents à teneur égale en sucres, les abeilles choisiront celui légèrement caféiné. Par contre elles n'y viendront plus dès que la concentration augmente. En poursuivant les tests les chercheurs ont observé ce qu'ils appellent une certaine addiction des abeilles pour la caféine.

En Asie, on a fait des études comparatives entre *Apis cerana* et *Apis mellifica*. Les chercheurs ont placé dans un même rucher des colonies égales de l'une et de l'autre. Ils ont placé des larves de l'une dans des cellules de l'autre et réciproquement. Les *Mellifica* ont tué toutes les intruses, tandis que les *Cerana* les acceptaient et les élevaient comme les leurs. Une fois adultes ces dernières ont travaillé comme les autres mais il y avait divergence quant aux tâches internes de la colonie. Les danses d'orientation étaient celles pratiquées par leur espèce avec une différence quant à la longueur du trajet. Pour le reste, direction, odeurs, importance du butin, les informations étaient semblables. Chaque espèce dansait à sa façon, mais comprenait le langage de l'autre. Elles étaient devenues bilingues !

Des études ont montré que, contrairement à ce qu'on croyait, les abeilles dorment, et ont besoin de sommeil. Elles dorment sur les cadres et ne sont pas dérangées par leurs sœurs qui les chevauchent. Par contre si on les empêche de se reposer, les rendements des butineuses diminuent. Études faites en comparant à des colonies voisines non perturbées dans leur sommeil.

C. Vin



"promo de lancement"

77,39 ttc



A partir de
0,58 ttc

" conditions pour achat groupé "

Dadant 10 C complète avec cadres

Bee-distri

Matériels pour l' Apiculture

www.bee-distri.be

Gsm: 0032 (0)475/23.25.60

Tél./Fax: 0032(0)64/57.71.10

info@bee-distri.be

Apiculteurs du Canton de Capellen a.s.b.l.

<http://www.apiscapellen.lu>

27e Colloque international



Dimanche, 13 avril 2014 à Keispelt (Luxembourg)
Une des plus grandes réunions d'apiculteurs de la
Grande Région, avec la participation d'apiculteurs de Belgique,
d'Allemagne, de France et du Luxembourg.

Programme :

À partir de 09h00 : café + croissants

10h00 : Ouverture

10h00 : Exposé de Diego Pagani, Apiculteur professionnel italien,
certifié bio et président de la CONAPI (Association des
apiculteurs bio italiens):

- Fonctionnement de la CONAPI (Grande coopérative italienne
de miel bio)
- Exploitation apiculture bio de 900 ruches, traitement du varroa

12h00 : Pause

14h00 : Conférence de Mme Françoise Sauvager, pharmacienne,
maître de conférence à l'Université de Rennes:

- Les origines, les vertus et bienfaits de la propolis

Vers 16.30 heures : Fin du colloque

Les exposés sont tenus en langue française.

Exposants :

Carl Fritz Imkereibedarf (www.carl-fritz.de)

Imkertechnik Wagner (www.imkertechnikwagner.de)

Natural Life style – Habits pour apiculteurs

Contact :

Roger Dammé, T. +352 23650391, roger.damme@yahoo.com

Jos Guth, T. +352 358575, guthj@pt.lu

Pierre Kieffer, T. 26747316, piekie99@yahoo.com

Guy Schons, T. +352 356162, guy.schons@gmail.com

SOCIETE ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.



No entreprise: 0414-816-441
Site : www.api-bxl.be
Courriel: lerucherfleuri@yahoo.fr
Siège social : Rue au Bois 365b bte 19 1150 Bruxelles

Président : Yves ROBERTI LINTERMANS
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen Tél : 02/270.98.86

Trésorier : André VERSÉ
Avenue des Pinsons, 24 – 1410 Waterloo Tél : 02/354 24 22
compta@api-bxl.be

Secrétariat: Christine BAETENS
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen
rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de fonte de cire : Gérald KOHL
Bruyndonckxstraat, 137 – 1870 Wemmel Tél : 02/461 22 88
cire@api-bxl.be

Prêt de matériel de miellerie : Antoinette DUSTIN
Av. Walkiers 34 – 1160 Bruxelles Tél : 02/672 21 75 - 0498/75 31 02
miel@api-bxl.be

Bibliothèque : Michel HUBERT
Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles Tél : 02/770 45 63 - 0485/142 339
bibliotheque@api-bxl.be

Atelier d'Encirage: Louis MONEGER
encirage@api-bxl.be

Rucher d'élevage: Bernard DELFORGE
rucherdelevage@api-bxl.be

Rucher didactique: René Schools
lerucherdidactique@heb.be

cotisation 2014:

Membre adhérent : 18 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

Membre sympathisant : 15 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant uniquement a revue Le Rucher Fleuri

À virer au compte IBAN BE13 0000 3564 1739

de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl



LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.

DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !

LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.

Colonies sur cadres avec reine marquée.

La librairie apicole la mieux garnie.

VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT

Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

Fermé le dimanche - Tél : 082/22.24.19

Courriel : info@vrm.be



Tout le matériel apicole
de qualité
et de fabrication européenne

- Ruches de qualité et de fabrication artisanale
- Conseils
- Remises pour les achats groupés de Sections ou Ruchers Ecoles (élèves: demandez vos bons de réduction)
- Carte de fidélité
- Vente en ligne

Rue Caluyère, 5B - 7862 OGY (Lessines) - Tel: 068/44.80.59 info@bee-api.be

www.bee-api.be - Voir heures d'ouverture sur notre site



Trim-o-bee

APINAUT®

Fournisseur des
ruches
Plan Maya 2013

Plan Maya

"un bon plan pour

protéger nos abeilles"

